## Bases de Données

Cyril Labbé

LIG, Université de Grenoble, France first.last@imag.fr

## Table of Contents

- Contrôle de concurrence
  - Protocoles de verrouillages
  - Contrôle de concurrence par Estampilles
  - Contrôle de concurrence optimiste
- Reprise, récupération
  - Mises à jour différées
  - Mises à jour immédiates

# Verrouillages

#### Verrous

Le contrôle de concurrence est assuré par la mise en place de verrous qui sont susceptibles de bloquer l'accès aux données pour les autres transactions. Il y a 2 types de verrous :

- Verrous partagés : verrous en lecture. Une transaction qui dispose d'un verrou partagé sur l'object x peut lire mais pas écrire x. Les autres transactions peuvent aussi lire mais pas écrire
- Verrous exclusifs : verrou en écriture. Une transaction qui dispose d'un verrou exclusif sur l'object x peut écrire x. Aucune autre transaction ne peut accéder à x.

#### Demande de verrou

- Toute transaction demande un verrou (VE(x) VL(x)) avant d'accéder à x.
- Si la données est déjà verrouillée par un verrou non compatible, la transaction doit attendre que le verrou se libère.
- La transaction conserve le verrou jusqu'à libération explicite Lib(x) ou lorsqu'elle se termine (commit, abort)

#### Garantie de cohérence

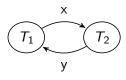
Le mécanisme de verrouillage n'est pas suffisant pour garantir la cohérence.

# Verrouillage et ordonnancement non cohérent

#### Ordonnancement avec verrouillage

$T_1$	$T_2$
VE(x)	
E(x)	
Lib(x)	
	VE(x)
	E(x)
	Lib(x)
•	VE(y)
•	E(y)
	Lib(y)
	Validation
VE(y)	
E(y)	.
Lib(y)	
Validation	

## Graphe de dépendance



### Pas d'équivalent séquentiel

L'ordonnancement n'est équivalent ni à  $T_1$ puis  $T_2$ , ni à  $T_2$ puis  $T_1$ .

4 / 25

## Protocole 2PL

Pour garantir un ordonnancement sérialisable, il faut utiliser le protocole de verrouillage à 2 phases (Two phase locking 2PL).

#### 2PL

Une transaction suit le protocole de verrouillage à deux phases si :

• toutes les opérations de verrouillage précédent le premier déverrouillage.

#### 2PL

Une transaction qui libère un verrou ne peut plus en acquérir d'autres.

### Théorème

Si dans un ordonnancement S toutes les transactions suivent le 2PL alors S est équivalent à un ordonnancement séquentiel.

# Exemples 2*PL*

#### Ordonnancement sans 2PL

$T_1$	$T_2$	
VE(x)		
E(x)		
Lib(x)		
	VE(x)	
	E(x)	
	Lib(x)	
	VE(y)	
	E(y)	
	Lib(y)	
	Validation	
VE(y)		
E(y)		
Lib(y)		
Validation		

#### Ordonnancement avec 2PL

$T_1$	T <sub>2</sub>
VE(x)	
E(x)	
<del>-Lib(x)</del>	
	VE(x)
VE(y)	
E(y)	
Lib(x)	
	E(x)
	VE(y)
Lib(y)	
	E(y)
Validation	
	Lib(y)
	Validation

# Protocole 2PL et inter-blocages

### 2PL

Le protocole 2*PL* assure la sérialisabilité mais peut engendrer des situations d'inter-blocage (deadlock).

2PL / Inter-blocage / deadlock

$T_1$	$T_2$
VE(x)	
	VE(y)
<i>E</i> ( <i>x</i> )	
	E(y)
VE(y)	
	VE(x)
Attente – y	
	Attente $-x$

7 / 25

C. Labbé (LIG/UGA) M1-Info-BD

# Détection des inter-blocages

### Détection des inter-blocages

La détection des inter-blocages peut être réalisés par la construction d'un graphe d'attente.

### Graphe d'attente

Un graphe d'attente comprend :

- un nœud par transaction (Nœud  $T_i$  pour la transaction  $T_i$ )
- un arc de  $T_i$  vers  $T_j$  si la transaction  $T_i$  attend pour verrouiller un élément déjà verrouillé par  $T_i$ .

### Inter-blocage

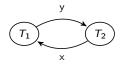
La présence d'un cycle dans le graphe signale une situation d'inter-blocage.

# Graphe d'attente : exemple

#### 2PL / Inter-blocage / deadlock

$T_1$	T <sub>2</sub>
VE(x)	
	VE(y)
E(x)	
	E(y)
VE(y)	
	VE(x)
Attente – y	.
	Attente – x

#### Graphe d'attente



#### Inter-blocage

- $T_1$  attend que  $T_2$  libère le verrou sur y
- ullet  $T_2$  attend que  $T_1$  libère le verrou sur x

## Politique d'annulation

#### Si un cycle est détecté

Le SGBD doit annuler une ou plusieurs transactions.

#### Politique d'annulation

Plusieurs politiques permettent de choisir une "victimes" :

- la transaction la plus jeune (il faut mieux annuler une transaction qui commence)
- celle qui a fait le moins de modifications (annuler une transaction qui à fait peut de mise à jour). i.e. le coût de l'annulation n'est pas trop important.
- une transaction qui a encore beaucoup de travail. i.e. en fonction du nombre de données restant à mettre à jour. Problème, le SGBD ne le sait pas forcement.

#### **Famines**

Pour éviter les "famines". Le SGBD peut compter le nombre de  $\times$  qu'une transaction est annulée.

## Estampillage

Pour faire du contrôle de concurrence à l'aide d'estampilles, on utilise deux sortes d'estampilles.

#### Estampilles de transaction

On associe à chaque transaction T un identificateur (l'estampille) e(T) unique créé par le SGBD. Cet identificateur indique l'heure de démarrage d'une transaction. C'est un compteur logique qui est incrémenté à chaque début de transaction.

#### Estampilles sur les données

Chaque donnée x possède :

- une estampille de lecture el(x) égale à l'estampille de la dernière transaction qui a lu la donnée.
- une estampille d'écriture ee(x) égale à l'estampille de la dernière transaction qui a écrit la donnée

# Mise à jour des estampilles

#### Si T effectue une lecture sur x

```
 \begin{array}{l} \textbf{if } \left( e(T) < ee(x) \right) \textbf{ then } / / T \text{ plus } \textit{jeune} \text{ que la dernière } \textit{Tr} \text{ ayant } \textit{\'ecrit } x \\ & \textit{Annuler } T; \\ & \textit{relancer} T; \\ \textbf{else } / / T \text{ plus } \textit{vielle} \text{ que la dernière } \textit{Tr} \text{ ayant } \textit{\'ecrit } x \\ & \textit{L}_{T}(x); \\ & \textit{el}(x) \leftarrow \textit{max}(e(T), el(x)); \\ \end{array}
```

#### Si T effectue une écriture sur x

```
if (e(T) < el(x)) \lor (e(T) < ee(x)) then //T plus jeune que la dernière Tr ayant écrit/lu x

Annuler T

relancer T;

else //T plus vielle que la dernière Tr ayant écrit/lu x

E_T(x); ee(x) \leftarrow e(T);
```

=> Garanti un ordonnancement sérialisable.

C. Labbé (LIG/UGA) M1-Info-BD 12 / 25

## Granularité des verrous

#### Granularité

Choisir le bon niveau de verrouillage. On peut verrouiller tuple par tuple ou un ensemble de tuples. Le verrouillage au niveau tuples peut entraîner le problème des "lectures fantômes".

#### exemple

Lectures d'objets (tuples) qui ne devraient pas exister :

T<sub>1</sub> 
$$t_1$$
  $S_1 \leftarrow \text{Lire}(\text{Sells,price}>2)$   $t_2$   $t_3$   $t_4$   $S_2 \leftarrow \text{Lire}(\text{Sells,price}>2)$   $t_5$   $S \leftarrow S1 \cap S_2$   $t_6$  Si  $(S=\emptyset)$  alors Validation sinon Annulation

$t_1$	
$t_2$	Insert(Sells, $<'$ <i>Ike'</i> , $'$ <i>VB'</i> , $'$ 3 $'$ >)
t <sub>3</sub>	Validation
t <sub>4</sub>	
<i>t</i> <sub>5</sub>	
t <sub>6</sub>	

#### Eviter les lectures fantômes

Verrous sur prédicat et/ou des tables.

# Contrôle de concurrence optimiste

Un protocole de concurrence optimiste comporte en générale 2 phases (T en lecture seule) ou 3 phases (T en écriture).

- phase de lecture (lecture et mise à jour sur copies locales)
- phase de validation (On teste les conflits par exemple à l'aide d'estampille)
- phase d'écriture (les valeurs de copies locales sont appliquées à la BD)
- => Techniques optimistes sont efficaces quand les conflits sont rares

C. Labbé (LIG/UGA)

## Table of Contents

- Contrôle de concurrence
  - Protocoles de verrouillages
  - Contrôle de concurrence par Estampilles
  - Contrôle de concurrence optimiste
- Reprise, récupération
  - Mises à jour différées
  - Mises à jour immédiates

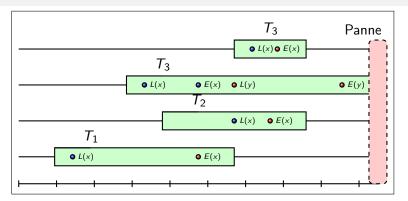
## Transfert de données

En cas de panne toutes les écritures des transactions ayant validées doivent être effectives. Les différentes étapes d'une modification sont :

- 1 transfert des blocs disques en mémoire (lecture)
- 2 modifications des pages en mémoire
- 3 écriture des pages mémoires modifiées sur des disques

La manière dont les pages sont gérées en mémoires décide des instants d'écriture/lecture sur le disque.

## Exemple



#### Reprise

Si les modifications de  $T_3$  persistes il faut les annuler (*undo*). Si les modifications de  $T_1$ ,  $T_2$ ,  $T_4$  n'ont pas persistées, il faut les refaire (*redo*).

#### Annulation en cascade

Est-il possible que l'annulation de  $T_3$  entraı̂ne l'annulation de  $T_2$ ?

C. Labbé (LIG/UGA) M1-Info-BD 17 / 25

## Reprise

Pour permettre la récupération, le SGBD doit proposer :

- un mécanisme de sauvegarde de copies de la BD (sur un autre périphérique copie de sauvegarde)
- un mécanisme qui permet de forcer la permanence des modifications à un instant (check point).
- un gestionnaire de récupération pour restaurer la BD suite à une défaillance (journal / log).

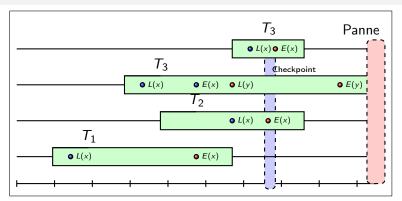
#### Point de contrôle :

Un point de contrôle est un point de synchronisation entre la BD et le journal :

• l'écriture de tous les tampons (mémoire) est forcée sur le stockage secondaire.

L'objectif est de savoir exactement quelles sont les transactions à refaire/défaire sans avoir à analyser toute l'histoire.

# Exemple



#### Reprise

Parcours du journal:

- Rien à faire pour  $T_1$ .
- Refaire  $T_3$  et  $T_2$ .
- Défaire T<sub>3</sub>.

## Récupération

Il faut stocker le journal sur un disque  $\neq$ . C'est le journal qui fait fois ! On écrit toujours dans le journal en premier.

Si la BD est endommagée, on part de la dernière sauvegarde. A l'aide du journal on refait toutes les transactions validées. Sinon, il faut refaire/défaire des choses.

## Les deux principales méthodes :

- mises à jour différées
- mises à jour immédiates

# Mises à jour différées

#### Mises à iour différées

Les modifications d'une T ne sont pas écrites sur le support de stockage tant qu'elle n'a pas validée.

- Il n'y a jamais d'opération à défaire.
- Il faut refaire les T validées dont les maj n'ont pas été répercutées sur la BD.

#### Contenu du Journal

Le journal comprend donc les informations suivantes :

- Début de T (heure, identifiant de T)
- Pour chaque opération d'écriture : la nature de l'opération (suppr, modif, ajout) avec la nouvelle valeur
- validation de T / annulation

#### Validation / Annulation

La transaction est validée uniquement une fois que les enregistrements du journal ont été répercutés sur le support de stockage. Si une Transaction annule d'elle même, il n'y a rien à faire

C. Labbé (LIG/UGA) M1-Info-BD 21 / 25

## Reprise

En cas de défaillance le journal est examiné en commençant par la dernière entrée et en remontant au point de contrôle le + récent.

#### Toute T démarrée et validée doit être refaite

On réécrit les nouvelles valeurs dans l'ordre chronologique (on refait tout, même ce qui a déjà été écrit).

#### Toute T démarrée non validée ou annulée est ignorée

On ne doit pas les défaire, les écritures n'ont pas étaient propagées sur le support persistant.

### **Immédiates**

#### Mises à jour Immédiates

Les mises-à-jour sont appliquées au fur à mesure à la BD sans attendre les validations. Les mises à jour de la BD sont gérée par le gestionnaire de mémoire. En cas de panne, il est nécessaire de défaire certaine T et d'en refaire d'autres

#### Contenu du Journal

Le journal comprend donc les informations suivantes :

- Début de T (heure, identifiant de T)
- Pour chaque opération d'écriture : la nature de l'opération (suppr, modif, ajout) avec l'ancienne et la nouvelle valeur
- validation de T / annulation

#### Annulation

Si une transaction annule d'elle même les informations du journal sont utilisées pour la défaire.

## Reprise

En cas de défaillance le journal est examiné en commençant par la dernière entrée et en remontant au point de contrôle le + récent.

Toute T démarrée et validée doit être refaite.

On réécrit les nouvelles valeurs dans l'ordre chronologique (on refait tout, même ce qui a déjà été écrit).

Toute T démarrée non validée ou annulée doit être défaite.

On réécrit les anciennes valeurs dans l'ordre anté-chronologique (on défait tout, même ce qui n'a pas été écrit).

Bibliographie.